

Découvrez le nouveau « Flash »

Dans les prochains numéros, vous pourrez observer les modifications apportées au bulletin d'information de l'ICA dans le cadre d'une remise en perspective globale des publications de l'ICA. Nous allons désormais veiller à rendre *Flash* plus thématique et plus interactif, c'est-à-dire plus dépendant des contributions des membres.

Pourquoi agir ainsi ? Comme il a été signalé par ailleurs, un groupe de travail a été créé l'année dernière pour faire des recommandations quant au futur des publications de l'ICA à l'ère du numérique. Il apparaît déjà clairement que *Flash* n'a pas rempli son rôle premier de bulletin d'information, mais a plutôt renseigné sur les activités des organes de l'ICA et sur les questions de gouvernance, souvent quelques mois après les événements. Il serait plus judicieux de permettre le téléchargement de ces rapports officiels sur le site de l'ICA pour que chacun puisse les lire à loisir.

Aussi avons-nous pris le parti d'abandonner les articles habituels sur la gouvernance ou ceux proposés par les sections et les branches. De même, les actualités seront diffusées grâce à notre bulletin électronique qui sera lancé sous peu et qui tiendra les membres au courant chaque mois. Les nouvelles nécessitant une diffusion immédiate continueront à être communiquées par le canal de la liste de diffusion de l'ICA, que nous nous efforcerons également de reprendre.

Flash va plutôt devenir un outil de réflexion, où l'on se penchera sur divers aspects de la profession des archives dans des articles, entretiens et points de vues. Bien entendu, *Flash* continuera à rapporter les principales nouvelles en les approfondissant, quelle qu'en soit la source. Nous souhaiterions aussi continuer

à être informés par les branches et les sections sur leurs réalisations ou sur les résultats obtenus par les groupes de travail.

Le congrès de Brisbane nous a fourni le fil rouge de ce numéro. Quelques articles proposés par des délégués de diverses régions du monde dont la participation au congrès a été financée par l'ICA, décrivent leur expérience personnelle du congrès ; Gregor Trinkaus-Randall, de la Society of American Archivists, nous en offre un panorama général. Mais nous envisageons également l'héritage de Brisbane pour l'avenir : les nouveaux statuts et la façon dont ces modifications vont toucher les membres, l'impact du nouveau budget et la mise en pratique des principes sur l'accès aux archives ainsi que le point de vue des vice-présidents nouvellement élus et la façon dont ils envisagent leur rôle. Nous avons aussi recueilli les réflexions des quatre « amis de l'ICA » nommés à Brisbane, quant à leur longue carrière dans l'organisation et leurs espoirs pour son futur.

Et c'est là où vous entrez en scène, vous les membres de l'ICA. *Flash* est là pour refléter vos préoccupations ; nous aimerions donc que vous nous fassiez part des thèmes que vous souhaiteriez voir aborder dans les prochains numéros. Nous aimerions par dessus tout que des collaborateurs potentiels se fassent connaître. Sans les contributions des membres, il n'y aura pas de bulletin d'information. Si vous souhaitez qu'un thème particulier soit traité dans *Flash*, tout particulièrement si vous voulez y consacrer un article, faites-le-nous savoir, ou à n'importe quel membre du Secrétariat : nous ferons de notre mieux pour l'intégrer dans l'un des numéros à venir.

Nous attendons de vos nouvelles !



Stephen O'Connor

Responsable principal des publications de l'ICA
oconnor@ica.org

Congrès de Brisbane



- 3 Quelques impressions sur le congrès
- 4 Rapports des participants au congrès
- 8 Nouveaux titulaires de charge, 2012-2014 
- 10 Les « Amis de l'ICA » racontent leur expérience au sein du Conseil
- 16 Plus de démocratie, gouvernance plus efficace : les nouveaux statuts de l'ICA expliqués
- 18  Déclaration universelle sur les archives : une mise à jour
- 19 Principes relatifs à l'accès aux archives
- 20 Finances de l'ICA
- 22 Préparatifs des conférences annuelles 
- 23 L'ICA fait peau neuve !
- 24 Évaluation de publications : Marian Hoy

Flash

Éditeur : Conseil international des Archives (ICA)

Directeur de publication :
David A. Leitch

Le Conseil international des Archives (ICA) a pour mission de promouvoir les archives par le biais de la coopération inter-nationale. En conservant la trace des activités humaines, les archives constituent le fondement des droits des individus et des États ; elles sont donc essentielles pour la démocratie et la bonne gouvernance. En promouvant le développement des archives, l'ICA travaille à la protection et à la valorisation de la mémoire de l'humanité.

Flash donne des informations sur les activités de l'ICA et met en valeur les dernières réalisations en matière d'archives. Flash vient compléter la réflexion plus approfondie, les comptes rendus et les débats publiés dans *Comma*.

Flash paraît deux fois par an au profit des membres de l'ICA. La revue peut être reproduite ou traduite, en tout ou partie, sous réserve que soit mentionnée la source d'origine. Le sommaire du dernier *Flash* a été bouclé le 17 décembre 2012.

Tous nos remerciements aux collègues dont Christine Cross et André Vanrie et aux autres volontaires qui ont offert leur aide et compétence pour traduire des articles de ce numéro de *Flash*. La traduction n'est réalisée que par des volontaires. N'hésitez pas à nous aider, juste pour une heure tous les quatre mois !

ICA

60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris, France
T : +33 14027 6306
F : +33 14272 2065
E : ica@ica.org
I : www.ica.org

Graphisme : Raphaël Meyssan
T : +33 6 20 49 12 15
E : raphael@meyssan.net
I : www.editorial-design.org

Impression : Liverpool University Press, Royaume-Uni.

Crédits photos : Archives nationales d'Australie, Ian Henderson, Margaret Crockett.

ISSN : 1728-533X.
Dépôt légal à parution.

Conférence annuelle 2013 : Bruxelles 20-24 novembre



L'ICA a le plaisir de vous annoncer que la première conférence annuelle se tiendra à Bruxelles du 20 au 24 novembre 2013, en partenariat avec les Archives générales du Royaume.

Les trois premiers jours seront essentiellement consacrés aux réunions stratégiques et d'affaires de la gouvernance de l'ICA. Les conférences professionnelles se tiendront le samedi 23 et le dimanche 24 novembre.

L'intitulé définitif de la conférence n'a pas encore été arrêté mais la Conférence annuelle sera axée sur les thèmes de la transparence et de l'accès à l'information.

Nous publierons davantage d'information sur le site de l'ICA au cours du mois de janvier.

En attendant, vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates dans votre agenda !

Première participation au congrès de l'ICA : quelques impressions...



ICA Congrès Brisbane 2012.

C'est en 2011 que je suis entré à ICA/SPA en tant que président de la Society of American Archivists (SAA), et j'ai présenté à ce titre une communication lors de la réunion d'Edimbourg, en Écosse. Par conséquent, le congrès de Brisbane n'a pas été une expérience entièrement nouvelle. Cependant, elle m'a intéressé pour diverses raisons, notamment le nombre de visiteurs qui se rapprochait cette année des 1670 participants à la réunion annuelle de la SAA. En dépit de cela, l'atmosphère au congrès de l'ICA était différente de celle des réunions annuelles de la SAA.

J'ai trouvé la cérémonie d'ouverture spectaculaire. Il était également intéressant de commencer chaque journée par les exposés de conférenciers vedettes. Alors que la plupart des communications étaient plus particulièrement liées au thème du congrès et aux archives, il y a eu une ou deux occasions où ce n'était pas le cas. J'ai été notamment intéressé par les communications de Michael Carden et d'Andrew Waugh sur « Archives, conservation numérique – le présent et le futur ». C'était un débat instructif et bien présenté portant sur les activités réalisées dans ce domaine par les Archives nationales d'Australie et les Archives publiques du Victoria.

J'ai été agréablement surpris par les pauses – thé du matin et de l'après-midi dans le hall des expositions, tout comme si nous n'assistions pas à une conférence en Australie. Alors qu'à la SAA, « l'entracte » est consacré à la visite de l'exposition professionnelle, ces pauses programmées entre les exposés, avec thé et pâtisseries, a réellement créé une atmosphère très détendue. C'était également une merveilleuse occasion de créer un réseau et de rencontrer des personnes du monde entier.

Alors que je m'étais déjà intéressé lors de la réunion d'Edimbourg à la Déclaration universelle sur les Archives, j'ai trouvé fort éclairantes les communications de Kim Eberhard et de Colleen McEwen sur sa conception. D'une façon générale, j'ai été un peu déçu par le manque de profondeur des séances auxquelles j'ai assisté. Cela tient peut-être au choix des séances, mais je ne le crois pas. Je m'attendais dans l'ensemble à des communications plus substantielles. On constate en outre un mouvement grandissant en faveur d'une collaboration plus étroite avec les bibliothèques et les musées (LAMs) qui nous permettra de faire progresser nos travaux et de ne pas réinventer la roue. Il y a eu réellement peu de choses présentées dans ce domaine. En outre, mon domaine d'expertise étant la conservation, j'aurais

aimé écouter plus de communications sur la recherche et les activités menées dans ce domaine par d'autres pays. C'est pourquoi j'ai assisté à l'atelier sur les désastres, « Attendre l'inattendu : préparation aux désastres – Modèle pour les institutions d'archives », même si probablement j'aurais pu l'animer moi-même. La séance « Du désastre à l'espoir pour demain. Efforts en vue de la reconstruction et la reprise d'activité après le grand tremblement de terre de l'est du Japon » s'est plus inscrite dans cette approche, pour nous avoir donné en détails une image des dégâts subis par les archives et les autres biens culturels, ainsi que des efforts entrepris à la suite du désastre. Le bénéfice réel que j'ai retiré de ma participation au congrès de l'ICA réside dans la rencontre avec des archivistes du monde entier et la collecte d'informations sur ce qui se passe dans d'autres pays. J'ai l'impression que les réunions de SPA seront plus instructives si nous-mêmes, en tant que petit groupe, ciblons davantage nos débats et nos activités.



Gregor Trinkaus-Randall
Society of American Archivists
GTrinkaus-Randall@
MassMail.State.ma.us

Rapports des participants au congrès de Brisbane

Nous avons demandé aux participants qui ont pu assister au congrès de Brisbane grâce à l'aide de l'ICA de bien vouloir rédiger un rapport sur leur expérience et sur les avantages qu'ils ont pu retirer de leur participation. Voici un échantillon de leurs contributions. Nous tenons à faire remarquer que les avis exprimés dans ces documents n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du Président et des titulaires de charges de l'ICA.

Dr Francis Garaba

Bibliothécaire responsable des manuscrits, Bibliothèque de l'Institut théologique luthérien, Scottsville, Afrique du Sud

Quelle ironie de voir qu'il y a environ 50 ans, l'archiviste américain Théodore Schellenberg pouvait se permettre de critiquer l'archiviste britannique, Hillary Jenkinson, pour avoir mal engagé les Australiens dans leur travail archivistique en publiant un livre parfaitement illisible. Or curieusement, l'Australie aujourd'hui est un leader mondial de la théorie et de la pratique archivistiques. Expliquer comment elle y est parvenue demanderait en soi un autre article ; disons simplement que les professionnels australiens s'y sont entendus pour mêler les idées théoriques de Jenkinson et le pragmatisme de Schellenberg afin de développer leur propre modèle qui fait l'envie de beaucoup d'entre nous dans le monde. Leur approche renforce la constatation qu'un dénominateur commun en théorie et pratique archivistiques résiste à l'épreuve du débat intellectuel : il s'agit des facteurs géographiques, historiques, historiographiques et technologiques qui ont largement alimenté le dynamisme de la profession archivistique.

C'est cette forte tradition archivistique qui explique que le congrès 2012 du conseil international des Archives se soit tenu pour la première fois dans l'hémisphère sud. La ville de Brisbane a été l'hôte du congrès du 20

au 24 août 2012. Ce fut pour moi une expérience agréable et un honneur de présenter une communication lors de cette réunion de réputation internationale. En outre, le simple fait de pouvoir cotoyer des experts et d'interagir avec eux – je pense notamment à Jackie Bettington et au groupe sur le concept de records continuum dirigé par leur théoricien, Frank Upward – n'a pas été qu'une nouvelle façon d'apprendre mais aussi une immense source d'inspiration.

C'est Isaac Newton (1643-1727) qui a déclaré : « *si j'ai vu plus loin que les autres, c'est parce que j'étais placé sur les épaules de géants* » ; la même façon, j'ai une dette vis-à-vis du Conseil international des archives qui m'a offert cette occasion unique. Les grands moments pour moi ont été deux ateliers sur la numérisation, dirigés pour l'Australian Society of Archivists (ASA, association des Archivistes australiens) par l'un des « gourous » des archives australiennes, Jackie Bettington. J'ai été émerveillé par les connaissances de Jackie sur ce sujet et par son professionnalisme. Les enseignements tirés de ces ateliers continueront longtemps à aider les Archives théologiques luthériennes dans leurs efforts de numérisation.

Outre les connaissances acquises, le caractère collégial de la profession

est quelque chose à préserver et ce travail en réseau aidera les Archives théologiques luthériennes d'Afrique du Sud dans l'accès aux ressources et dans la promotion des meilleures pratiques dans l'administration des archives. La possibilité de se procurer les ressources archivistiques proposées par l'association australienne des archivistes sur son stand, au Centre des expositions et des congrès de Brisbane, sous forme de livres ou de guides, d'établir des contacts aura certainement un énorme impact sur ma vie professionnelle. J'ai toujours eu un intérêt passionné pour les sports et, plus tard, pour les archives religieuses ; le fait que j'aie eu la possibilité d'adhérer à l'ICA en tant que membre individuel lors du congrès, me donnera la possibilité d'accéder aux diverses sections répondant à mes intérêts, au sein des associations professionnelles.

J'ai cependant été très déçu par l'absence des chefs d'institutions d'archives membres d'ESARBICA, à l'exception de trois des dix-sept États membres potentiels. Mais quoi qu'il en soit, l'hospitalité des Australiens, les soirées où on mange dans un restaurant agréable avec un bon verre de vin, le tout face à des vues de la ville de Brisbane à couper le souffle, demeureront longtemps parmi les trésors de nos mémoires.

Sharon Alexander-Gooding

Archiviste en chef, Université des Antilles

Je participe régulièrement aux congrès de l'ICA : pourtant, le thème de celui de 2012, « Les temps changent », s'est avéré d'un intérêt particulier parce que je suis fermement convaincue que nous, archivistes, avons été « propulsés ou entraînés » vers le futur, certains d'entre nous « à coups de pied et avec des grincements de dent », d'autres « voguant ou planant » sans trop s'en faire à travers les changements provoqués par la technologie. La promesse de séances remarquables évoquant les archives dans le monde des médias sociaux, les recherches avec Google, et l'intégration sans heurts des archives numériques avec les systèmes sources, une législation archivistique source de confiance dans l'environnement numérique, de nouvelles voies pour rendre les archives pertinentes dans un monde en évolution, et pour créer des modèles de gestion à l'ère du numérique, a, entre autres raisons, stimulé mon intérêt à prendre part à ces activités, sans oublier l'attrait exercé par la destination, la belle ville de Brisbane.

La conférence inaugurale de David Ferriero nous a rappelé que, bien que les médias sociaux soient maintenant plus répandus et plus accessibles, les organisations doivent les utiliser en connaissance de cause. Cela nous a rappelé que nombre d'organisations, y compris la mienne, utilisent Facebook, Twitter, des blogs et d'autres formes de médias sociaux sans toujours s'assurer que le contenu numérique de certaines communications soit fiable et utilisable dans le futur. De même le risque de ne pas respecter les droits de nos clients ou partenaires est mis à l'épreuve dans ce monde technologique. Nous devons donc nous assurer que des politiques relatives aux médias sociaux sont bien en place ; nous devons promouvoir de manière proactive, dans nos diverses juridictions, la conception de réglementations spécifiques régissant la

conservation, quand elles n'existent pas, et nous devons être très clairs sur les aspects de l'utilisation des données que nous devons prendre en compte et contrôler. J'ai particulièrement apprécié les séances de retour d'information et de réaction à l'issue de chaque journée. J'espère que cette expérience sera renouvelée lors des prochains congrès.

Comme toujours, la constitution de réseaux amicaux et leur renouvellement contribuent en grande partie à l'animation du congrès. L'un des temps forts du congrès est de rencontrer des collègues, de parler des progrès accomplis ou des frustrations rencontrées dans leur travail, d'apporter quelque réconfort, des avis ou des félicitations. Les pauses et les services Internet proposés à l'étage des expositions ont été un trait de génie pour encourager la camaraderie et les débats intuitifs entre participants ou entre participants et sponsors. En ce qui me concerne, j'ai pu établir des contacts pour le financement d'une future réunion de l'ICA dans mon pays, ainsi que pour la distribution de brochures sur cet événement. Je souhaite par ailleurs mentionner que j'ai assisté à la suite du congrès à un atelier de formation d'une journée sur la conservation d'archives audiovisuelles. J'ai récemment collecté un fonds important d'enregistrements et de cassettes vidéo provenant de départements « négligents » de mon université stockés ici et là dans de simples boîtes en carton, dans des magasins surchauffés. Aux archives, nous avons fait de notre mieux pour nous en occuper en fonction de nos connaissances, et sans l'assistance d'un conservateur professionnel. L'atelier s'est avéré fort instructif. Nous avons parlé des formats obsolètes, du problème des provenances inconnues, des œuvres orphelines posant des problèmes de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, et des

accords de partenariat. L'intervenant a fourni des informations sur l'histoire des films, des bandes magnétiques et des disques, s'est intéressé aux dégradations biologiques et nous a indiqué des banques d'échange de connaissance pour poursuivre les recherches et trouver de l'aide ; il a évoqué les stratégies de conservation, la gestion des contenus numériques, tout en permettant aux participants de faire des exercices pratiques. Cet atelier aurait pu durer deux jours, si l'on considère tous les sujets couverts en un temps limité. Mais je suis repartie avec de la documentation qui m'a permis d'organiser une séance de restitution avec les membres de l'équipe pour partager les enseignements que j'en ai retiré.

Dans l'ensemble, j'estime avoir largement bénéficié du congrès ainsi, je le suppose, que la majorité des participants, sinon tous. Je pense en particulier à l'influence qu'il aura pu avoir dans la réflexion sur les nouveaux modèles que les archivistes traditionnels doivent adopter. Ce type d'expérience nous aide à surmonter blocages psychologiques dont nous sommes victimes lorsque nous sommes confrontés à l'évolution rapide de la technologie. Les séances du congrès ont mis en place une structure permettant de comprendre les compétences nécessaires pour amener le changement effectif qui nous permettra de continuer notre mission de préservation et de conservation des archives sous leur forme réelle quels que soient les supports. Elles nous ont également rappelé que la technologie est un outil et que de nouveaux types d'outils surgissent chaque jour. Nous devons simplement aller de l'avant avec un esprit ouvert, une soif de nouvelles idées et la volonté de préconiser des ressources pour le nécessaire sans oublier les principes archivistiques essentiels et ce qui fait notre raison d'être.

Zdenka Semlic Rajh

Conseiller, Archives régionales de Maribor, Slovénie

Après avoir participé comme très jeune archiviste à mon premier congrès international des archives à Montréal en 1992, je me suis laissé dire par un archiviste de réputation mondiale dont je considère toujours les avis comme excellents, que tout archiviste devrait participer au congrès international des archives au moins une fois dans sa carrière. À cette époque, je ne le pensais pas mais après 22 ans de vie professionnelle, j'ai complètement changé d'avis.

Un événement de ce genre donne aux archivistes, surtout aux jeunes, l'occasion de rencontrer des collègues du monde entier et d'échanger des expériences et des opinions professionnelles, mais aussi d'apprendre des autres. C'est extrêmement important pour les petits pays et pour ceux où l'archivistique n'est pas encore considérée comme une science, où il y a par conséquent un manque de savoir théorique, et où les archivistes n'ont pas accès aux informations sur les évolutions dans ce domaine. Le congrès de 2012 est le cinquième auquel j'ai participé. Tous m'ont ouvert de nouvelles perspectives, ont élargi mon savoir et m'ont en outre donné la possibilité de faire la connaissance de nombre de professionnels et d'experts en archives qui m'ont beaucoup appris pour appliquer ces connaissances à la théorie et à la pratique archivistiques dans mon pays.

Au cours des dernières décennies, la profession d'archiviste a dû faire face à de nombreux changements qui sont très étroitement liés au développement rapide des technologies, à leur intrusion dans la profession de la gestion des archives et de l'archivage, tout comme à l'expansion du monde numérique. Les archivistes doivent assumer des tâches nouvelles et difficiles, l'une d'entre elles consistant à repenser le processus archivistique dans un monde numérique. Le classement et la description sont des opérations qui doivent être repensées comme les autres ; l'atelier organisé sous le titre Conserver les archives : approches du classement et de la description a donc particulièrement été le bienvenu.

L'atelier, organisé par l'association australienne des archivistes (Australian Society of Archivists) et animé par Barbara Reed, rassemblait des archivistes d'Australie, de Nouvelle Zélande et d'Europe. Les participants ont été surpris par une communication imprévue et inattendue de Chris Hurley, qui a présenté ses vues sur le classement et la description des archives.

Entre autres, les participants ont débattu de la signification du classement et de la description dans une méthodologie fondée sur le papier et dans un environnement numérique, ont examiné les normes de description des archives et les normes d'archivage, la

pertinence des niveaux de description, le concept d'agrégat, etc. ; ont été également évoqués d'autres problèmes courants relatifs aux documents numériques, de même que la définition d'un système archivistique, des séries, des articles, des pièces, et des inventaires dans un environnement numérique.

La question qui est apparue comme la plus intéressante a été la confrontation des deux façons de considérer le classement et la description dans le monde : les normes de l'ICA et le principe de provenance face au système australien des séries.

L'atelier était très bien organisé et les participants ont eu la chance d'entendre diverses opinions issues de pratiques professionnelles fondées sur des arrière-plans historiques différents. Pour les archivistes européens, il était très intéressant d'avoir une meilleure connaissance du système des séries australien et de pouvoir ainsi comparer la pratique archivistique européenne avec celle de l'Australie. La seule chose qui m'a désagréablement surpris a été l'intolérance des utilisateurs du système des séries vis-à-vis des normes de l'ICA et de la pratique européenne ; cette attitude ne m'a pas semblé juste, dans la mesure où nous avons à comprendre des contextes historiques et des traditions, particulièrement dans le domaine de l'archivage, qui sont très différentes dans ces parties très différentes du monde.

Bernard Rizu

Archives nationales des Îles Salomon

Je crois que le congrès de l'ICA à Brisbane a été une merveilleuse expérience pour tous ceux qui y ont assisté.

Ce fut en effet pour moi une occasion extraordinaire d'écouter des professionnels parler de différents thèmes et tendances actuels dans le monde de la gestion de l'information et de l'archivage, mais aussi de rencontrer d'autres archivistes et professionnels de la gestion de l'information et d'avoir des échanges avec eux à un niveau international.

Je n'ai pas été en mesure d'être là les deux premiers jours du congrès ; j'ai cependant pris conscience, les deux jours suivants, de la solidarité qui existe entre les archivistes et les professionnels de la gestion de l'information dans le monde entier, à une époque riche en défis, en assistant aux interventions principales et aux autres séances, en visitant les expositions de produits et de services offerts par certaines organisations, et en rencontrant d'autres professionnels de la gestion de l'information et des archives.

Avant même de pouvoir prendre connaissance des défis auxquels les archivistes font face et comment ils s'y prennent, mon propre défi était de choisir celles parmi les séances simultanées auxquelles j'assisterais, car il y avait un grand choix de thèmes intéressants.

Je dois dire qu'il m'a été difficile de comprendre les questions relatives à l'archivage électronique et à ce qui s'y rapporte, car cela ne fait pas partie de mon quotidien professionnel. Bien que

Anna Szlejcher

Universidad Nacional de Córdoba, Argentine

En tant que membre du Conseil international des archives, j'ai été invitée au congrès à Brisbane, en Australie, du 21 au 24 août.

J'ai assisté au congrès et j'y ai présenté une communication : « Interdépendance entre les droits de l'homme, les recherches sur la mémoire historique et les archives d'Argentine », que l'on peut consulter sur le site de l'ICA.

Mon intérêt à participer à cette manifestation repose sur l'organisation de haut niveau, les excellentes perspectives d'y apprendre quelque chose et les facilités d'échanges offertes par le congrès. Cela m'offrait également l'occasion de retrouver d'anciens collègues et d'en rencontrer d'autres dont je ne connaissais que le nom ; par eux tous, j'ai été mise au courant des perspectives et des idées nouvelles relatives à notre profession.

Pour moi, les séances les plus importantes furent celles qui traitaient des défis et des changements dans le monde des archives et de leur impact sur les médias. La communication de David Ferriero sur « Les archives dans un monde de médias sociaux » a été fort importante. J'ai été particulièrement intéressée par son approche pour concevoir la politique la plus adéquate permettant aux citoyens d'avoir accès à leur patrimoine documentaire.

La communication de Michael Carden

et d'Andrew Waugh sur « Archives numériques, conservation numérique – présent et futur », a également suscité mon intérêt, car il s'agit de mon domaine d'expertise.

J'ai trouvé excellente l'intervention du juge Baltasar Garzón Real, « Vérité, justice et réparation », car il mentionnait les crimes de lèse-humanité perpétrés en Argentine et en Espagne tout en restant très proche de nos sentiments en faveur des droits de l'homme et du besoin de préserver les témoignages contenus dans les archives judiciaires.

Parmi les autres communications remarquables, je signalerais « Expériences virtuelles dans un enseignement collaboratif dans le domaine des archives : créer un laboratoire numérique pour un enseignement numérique », par Karen Anderson, Jeannette A. Bastian, Andrew Flinn et Göran Samuelsson. Les éléments principaux de ce travail concernent l'établissement de laboratoires virtuels où les étudiants peuvent faire des expériences, et aussi le travail de collaboration entre institutions universitaires, qui peuvent être un modèle à prendre en considération pour l'école où j'enseigne.

J'ai trouvé personnellement très productif pour mon travail de recherche de partager certaines réflexions avec Luciana Duranti et

Corinne Rogers en tant que membre de leurs projets de recherche lorsqu'elles ont présenté « Pérennité professionnelle : les ressources de l'ICA en matière d'enseignement » et « La base de données multilingue de terminologie de l'ICA ».

Le Forum organisé par la section de l'ICA pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes (SAE), conjointement avec l'Archival Education and Research Initiative, la Monash University et l'université du Queensland sur « Recherche en archivistique, enseignement et pratique : collaborer pour créer un nouveau savoir » a été de grande importance pour moi précisément à cause de la priorité qu'il y a à resserrer les liens entre université et recherche par l'intermédiaire d'un réseau national, régional et international.

Ainsi, cette rencontre avec des professionnels éminents dans le domaine des archives m'a permis non seulement d'acquérir de nouvelles connaissances mais aussi de forger des liens professionnels et personnels avec des collègues de valeur que j'avais déjà rencontrés ou que j'ai eu la chance de retrouver à Brisbane. J'espère pouvoir utiliser cette expérience intellectuelle dans mon travail d'enseignement et de recherche à l'université nationale de Córdoba, en Argentine.

certaines technologies pour la conservation et la gestion électroniques des documents aient été utilisées dans certains ministères des îles Salomon, les Archives nationales, qui ont la responsabilité de donner des conseils relatifs à l'archivage et au sort final des documents publics, ne sont pas actuellement en mesure de s'occuper de l'archivage des documents électroniques ou numériques, a fortiori s'il s'agit de donner un avis.

L'occasion que m'a fournie le congrès de prendre connaissance de thèmes de ce genre m'a cependant fait prendre conscience de manière générale de l'intérêt de ces questions et des directions que pourraient peut-être

suivre les Archives nationales des Îles Salomon.

Une autre question intéressante, à laquelle je n'avais jamais réellement songé a été le rôle de l'archiviste vis-à-vis des médias sociaux, supposés être une source de préoccupation jusqu'à ce que j'en entende parler au congrès 2012 de l'ICA. J'ai alors réalisé qu'ils ont vraiment contribué à le rendre beaucoup plus stimulant et passionnant.

Il y a encore eu d'autres séances auxquelles j'ai assisté et qui m'ont aidé à élargir mes connaissances, à me donner confiance dans certains aspects de mon travail, mais aussi à me rassurer en me faisant sentir que je n'étais pas le seul à faire face à certains défis.

Même si j'ai dû assimiler beaucoup d'informations tout au long d'une semaine d'événements, j'ai senti que j'étais plus conscient des défis existants, et de la manière dont les archivistes et les professionnels de la gestion de l'information peuvent aborder ces défis et y répondre.

Je dois dire ici que je me suis senti privilégié d'avoir eu la possibilité d'assister au dernier congrès de l'ICA à Brisbane, et je suis reconnaissant envers l'ICA et les Archives nationales d'Australie d'avoir organisé ce voyage et tout ce qui s'y rapporte, ainsi qu'envers le gouvernement des Îles Salomon qui a compris que ma participation à un événement de ce genre avait un sens.

Nouveaux titulaires de charge, 2012-2014

Deux nouveaux vice-présidents élus ont pris leur fonction à Brisbane. Ils se présentent ici et donnent leur avis sur leurs rôles respectifs.

Henri Zuber, vice-président pour le Programme

Je suis Henri Zuber, directeur des archives et de la documentation de la SNCF. J'ai été élu en mars 2012 pour assurer la présidence de la commission de programme (PCOM) au sein de l'ICA en tant que vice-président pour le programme et je viens de prendre mes fonctions au congrès international de Brisbane. Je succède à Lew Bellardo, représentant des Archives des Etats-Unis (NARA), qui a en quelque sorte créé le poste. Ma mission est de développer toutes les ambitions définies par mon prédécesseur et d'en formuler de nouvelles.

Mon rôle est d'animer le réseau d'experts présents à la fois au sein de la commission et dans les groupes de travail existants ou à créer. C'est donc une occasion extraordinaire de dialoguer et d'être en débats avec l'élite intellectuelle de la profession, tout en présidant à des décisions d'ordre très administratif. J'ai aussi l'immense chance de travailler avec Christine Martinez et Margaret Crockett, secrétaires générales adjointes, responsables respectivement du management des projets et de l'organisation des conférences annuelles. Je citerai aussi Margaret Turner, ancienne présidente de SPA, chargée de la politique de traduction et de publication au secrétariat général. Avec l'ensemble de l'équipe du secrétariat, sous l'excellent leadership de David Leitch, l'ICA est bien armé pour se développer dans les prochaines années.

L'ICA n'a pas beaucoup d'argent pour les actions de coopération. Son équilibre financier ne dépend à l'heure actuelle que d'une dizaine de gros contributeurs, dont la France, hôte historique du secrétariat. Sa richesse, ce sont ses membres et les projets de coopération

qu'ils élaborent ou qu'ils évaluent.

Nous avons un effort de communication à mener sur ce qu'est le programme et à quoi il sert et insister en particulier sur la nécessité de disposer de produits reproductibles ou adaptables, comme la boîte à outils « bonne gouvernance » de PARBICA.

Enfin, suite à la disparition de la CITRA, le programme vient de récupérer l'organisation des nouvelles conférences annuelles, ouvertes à tous les membres. C'est une occasion historique de faire participer le plus grand nombre de collègues à la dimension internationale de la profession, ce qui souvent ne va pas de soi pour la plupart des collègues, surtout en période de stagnation économique.

Le Programme et la Commission de Programme

Le programme, c'est traduire en projets et en produits les ambitions de l'ICA. Il existe à l'heure actuelle quatre axes, dits programmes, autour desquels les projets de l'ICA sont structurés : la bonne gouvernance, l'archivage électronique, les situations d'urgence, et l'intégration à la dimension internationale des jeunes et nouveaux professionnels. Au-delà de ces quatre domaines d'action, mon objectif est de faire du programme un outil au service de tous les archivistes. À ce titre son périmètre doit s'élargir et englober tous les experts souhaitant contribuer au développement de la coopération professionnelle à partir de l'ICA.

Il nous faut avoir une approche issue du terrain et la composition de la commission, une vingtaine de collègues, originaires de toutes les régions et les secteurs d'activité de



l'ICA illustre cette préoccupation.

Le programme ne doit pas se limiter à la prise en compte de projets réunis dans un appel à projets lancé une fois par an. Il doit commencer par être pris en compte par tous les organismes de l'ICA, les sections et les branches. Ce sont ces sections et ces branches qui constituent le vivier naturel au sein duquel il nous faut trouver les experts supplémentaires et nécessaires au développement du programme. Et les jeunes professionnels, que je souhaite fortement associer au renouvellement du programme, car ils sont l'avenir de la profession, se positionneront naturellement par rapport aux nouveaux groupes de travail et d'experts que nous allons constituer dans les prochains mois.

En d'autres termes, le programme, c'est la volonté de l'ICA d'affronter les défis lancés aux archives pour le XXI^e siècle, mais il dépend en grande partie de ce que les membres de l'organisation en feront.

Henri Zuber

Directeur des archives
et de la documentation de la SNCF
Vice-président pour le Programme de l'ICA
henri.zuber@sncf.fr

Didier Bondue, un plan d'action marketing pour l'ICA

Le marketing est un sujet récurrent depuis plusieurs années sans avoir été vraiment abordé.

À l'occasion de mon premier Comité exécutif à Séoul en mai 2010 où je participais en tant que nouveau président de la section des archives d'entreprises, j'ai proposé que pour accélérer ce sujet crucial nous fassions appel à l'aide d'un étudiant d'une école de commerce afin de réaliser une étude de marché dans des conditions économiques raisonnables.

C'est avec l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA) que j'ai pu obtenir ce « deal ». Si le directeur des études de l'ESSCA a compris tout de suite l'intérêt d'une telle étude, il a été par contre difficile de trouver l'étudiant capable de comprendre le sujet.

En effet un problème de culture est immédiatement apparu, nouvel exemple de l'éloignement des activités publiques et privées.

Avec un peu de détermination, nous avons trouvé le bon interlocuteur qui a pu mettre en œuvre une petite étude de marché, certes limitée par le temps et les réponses aux questionnaires des prospects, qui a été présentée au Comité exécutif de Berne en avril 2012. Réalisée auprès de membres de l'ICA mais aussi auprès de non-membres qui pourraient être un gisement nouveau cette étude montre dans ses grandes lignes que l'ICA devrait être plus accessible à tous les publics et plus engagé auprès des « petits » archivistes.

Le partage des connaissances et le développement des normes n'est pas assez engagé. Il serait utile de créer une offre plus importante concernant les forums d'échange, les outils à mettre en œuvre, ainsi qu'une meilleure connaissance des techniques de conservation et des contraintes légales. Il faudrait aussi avoir une offre de formation professionnelle.

L'utilisation de concepts plus adaptés au climat économique qui limite les déplacements comme Skype ou « webinars » devraient être développés. Concernant le volet des non-membres



contactés comme par exemple, notaires, hopitaux privés, avocats, sociétés d'assurances ou entreprises de la construction, ils ne sont pas informés de l'existence de l'ICA ou de son utilité.

À partir de cette étude qui soulève un grand nombre de questions, il est possible d'envisager un plan d'action dont l'objectif immédiat est d'une part de maximiser les revenus en augmentant d'abord le portefeuille produits et en développant d'autres prospects.

Il est nécessaire aussi de développer l'image de l'ICA et de créer une offre différenciée.

C'est à ces objectifs que le vice-président Marketing et Promotion va s'attacher au cours de son mandat.

Didier Bondue

Directeur de Saint-Gobain Archives
Vice-président Marketing et Promotion
de l'ICA

didier.bondue@saint-gobain.com

Les « Amis de l'ICA » racontent leur expérience au sein du Conseil

Quatre nouveaux « Amis de l'ICA » ont été nommés lors de l'Assemblée générale de Brisbane. *Flash* les a invités à réfléchir sur leur engagement au sein de l'ICA et leurs attentes pour le futur.

Comment avez-vous été amené à vous engager au sein l'ICA ?



Colleen McEwen

En 2004, je suis devenue membre du Comité directeur de la Section des associations professionnelles (SPA), en tant que représentante de l'Association australienne des archivistes (ASA, Australian Society of Archivists). Membre du Comité jusqu'en 2012, j'en ai été co-secrétaire de 2008 à 2012.



George MacKenzie

Lorsque je repense à cette époque, j'ai l'impression que tout s'est passé par hasard. Mon prédécesseur à la tête des services techniques des Archives nationales d'Écosse, Andrew Broom, avait occupé le poste de Secrétaire du Comité sur la Conservation des Archives de l'ICA. Le Comité était à la recherche d'un nouveau secrétaire et j'étais attiré par la perspective de rencontres internationales. Et le reste, comme l'on dit, appartient désormais à l'histoire.



Setareki Tale

Je n'avais pas la moindre idée de ce qui se cachait derrière le sigle ICA avant d'être nommé au poste d'assistant archiviste aux Archives nationales des Fidji en 1986. Une fois entré dans le monde des archives, c'est plutôt par défaut que je me suis trouvé impliqué dans l'ICA, du fait du rôle joué par les Archives nationales des Fidji dans la création de PARBICA, l'une des 13 branches de l'ICA.

En 1999, en ma qualité de président par intérim de PARBICA, j'ai commencé à participer aux activités de l'ICA en faisant partie de la Commission pour le Développement des Archives (ICA/CAD), et ensuite en tant que membre du Comité exécutif, du Bureau du Comité exécutif (MCOM) et du Conseil du FIDA.



Lewis Bellardo

Alors que j'étais directeur des Archives du Kentucky, Robert Warner, Archiviste des États-Unis m'a demandé de représenter les États-Unis à une réunion sur les archives contemporaines qui devait se tenir à Budapest. Frank Evans et moi-même avons représenté notre pays à cette rencontre.

Lors des échanges avec des collègues étrangers, j'ai beaucoup appris sur la gestion de l'archivage dans d'autres pays, et ai développé mes connaissances sur le contexte géopolitique de l'époque. Cette réunion m'a vraiment « ouvert les yeux » et je n'ai jamais perdu cet intérêt pour ce qui passait dans le monde des archives au sens le plus large. Le Kentucky est d'ailleurs resté membre de l'ICA pendant de nombreuses années.

Lesquels des aspects de votre participation à l'ICA avez-vous les plus appréciés ?



Colleen McEwen

Mes activités au sein de la SPA m'ont permis de faire la connaissance d'archivistes du monde entier : j'ai beaucoup apprécié la camaraderie et la solidarité dont j'ai pu bénéficier pendant toute cette période, ainsi que les maintes occasions que j'ai eues d'approfondir mes connaissances et d'affiner mes perceptions de la communauté mondiale des archivistes.



George MacKenzie

J'ai été très heureux de pouvoir rencontrer et travailler avec toute une série de collègues formidables en provenance des quatre coins du monde, dont beaucoup sont devenus de véritables amis. De mon passage à l'ICA, je retiens surtout le fait que nous partageons tous les mêmes préoccupations et avons à faire face aux mêmes enjeux, où que nous nous trouvions dans le monde. Bien sûr, les moyens dont nous disposons et le cadre dans lequel nous exerçons notre métier peuvent varier mais nous pouvons tous tirer des enseignements très utiles de la manière dont d'autres ont abordé les différentes problématiques.



Setareki Tale

Ce sont la camaraderie et le phénomène de réseautage que j'ai le plus appréciés. On a souvent tendance à sous-estimer l'importance et la richesse des connaissances que l'on peut acquérir grâce aux relations informelles tissées lors de réunions de l'ICA, dont celles des branches. Ces connaissances ont été vastes et d'une valeur inestimable.



Lewis Bellardo

J'ai bien sûr particulièrement apprécié les échanges et le partage d'informations avec les collègues des quatre coins du monde. Mais ce dont je garde le souvenir le plus précieux ce sont les relations personnelles avec tous ces collègues.

Comment définiriez-vous l'importance de l'ICA par rapport au monde des archives ?



Colleen McEwen

L'ICA occupe une position unique, qui lui permet vis-à-vis des décideurs et des citoyens de notre planète – de faire valoir l'importance des archives en appui à la bonne gouvernance, à défendre et à faire progresser les droits de l'homme, à favoriser la démocratie et à bien comprendre le passé et à en tirer des enseignements. En tant qu'organe majeur du monde des archives, l'ICA a un rôle important à jouer en soutenant la mise en place et la promotion de normes destinées à orienter les gestionnaires de l'archivage dans leur tâche, surtout en cette époque de transition vers le numérique.



George MacKenzie

En un mot, l'ICA est un acteur incontournable du monde des archives. Il constitue un gisement inégalé de connaissances et d'expériences internationales dont peuvent s'inspirer et auxquelles peuvent se mesurer les membres de l'association. L'ICA est un point de rencontre international où peuvent se retrouver les gens du monde des archives pour mettre en place des normes, défendre la profession et faire valoir l'importance fondamentale des archives.



Setareki Tale

Sans le passé, il n'y a pas d'avenir. Voilà la devise sur laquelle repose les archives. Grâce aux archives, on peut conserver la trace du passé pour les années à venir, et l'ICA est l'instance chargée de faire en sorte que cette lumière puisse éclairer même les coins les plus éloignés du monde. Si l'ICA ne réussit pas à maintenir un flux d'énergie suffisant pour soutenir la flamme, les archives disparaîtront.



Lewis Bellardo

L'ICA peut jouer le rôle de forum entre les cultures pour une plus grande compréhension entre elles-ci. Lorsque nous partageons nos pratiques professionnelles, nous découvrons tout ce que nous avons en commun dans nos vies personnelles, dans les sociétés dans lesquelles nous vivons et dans les valeurs qui sont les nôtres.

D'après vous, quelles ont été les réalisations les plus marquantes de l'ICA au cours des dernières années ?



Colleen McEwen

Pour moi, l'adoption par l'UNESCO de la Déclaration universelle sur les archives en novembre 2011 est l'une des réalisations marquantes de l'ICA. Cette déclaration souligne fortement la valeur des archives, décrit dans un langage très abordable les caractéristiques des archives et esquisse les principales exigences permettant d'assurer dans la durée l'accès aux archives. Grâce à l'UDA, la communauté archivistique dispose d'un outil ayant force d'autorité, qu'elle pourra exploiter pour faire comprendre l'importance des archives et la nécessité de bien les gérer et les conserver.

Parmi les autres réalisations récentes notables, je citerais le progiciel web open source de description archivistique, ICA-AtoM, qui sera particulièrement utile pour les petits services d'archives, les *Principes et exigences fonctionnelles pour l'archivage dans un environnement électronique* et les *Principes relatifs à l'accès aux archives* qui forment, pour ainsi dire, la bible de la profession quant aux objectifs fondamentaux de l'archivage.



George MacKenzie

L'une de nos plus grandes réussites a été la création du Comité international du Bouclier Bleu, ce qui nous a permis de nous associer à d'autres organisations pour exercer une pression en faveur de la réforme de la législation internationale en matière de protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé. Cette démarche est née de la réaction internationale face à la guerre en ex-Yougoslavie.

Plus récemment, cependant, la collaboration internationale et interprofessionnelle a constitué un facteur essentiel lors des interventions organisées suite aux catastrophes naturelles comme le séisme en Haïti et l'effondrement du bâtiment des archives de Cologne.



Setareki Tale

Au départ, lorsque j'ai commencé à participer à l'ICA, il s'agissait d'une organisation quelque peu élitiste. C'est comme cela que j'ai perçu la chose. Les avantages n'arrivaient pas vraiment « jusqu'à la base ». Mais la situation a évolué de façon significative. Désormais, l'ICA a une plus grande visibilité et l'impact de ses travaux et de ses programmes se ressent dans quasi tous les domaines de l'organisation.



Lewis Bellardo

Le plus grand succès de ces dernières années a été l'élaboration et l'adoption d'outils professionnels qui sont adaptés à une grande diversité de contextes culturels et disponibles dans de nombreuses langues.

Amie de l'ICA : Colleen McEwen.



Ami de l'ICA : George MacKenzie.



Lesquels des aspects de votre participation à l'ICA avez-vous les plus appréciés ?



Colleen McEwen

Mes activités au sein de la SPA m'ont permis de faire la connaissance d'archivistes du monde entier : j'ai beaucoup apprécié la camaraderie et la solidarité dont j'ai pu bénéficier pendant toute cette période, ainsi que les maintes occasions que j'ai eues d'approfondir mes connaissances et d'affiner mes perceptions de la communauté mondiale des archivistes.



George MacKenzie

J'ai été très heureux de pouvoir rencontrer et travailler avec toute une série de collègues formidables en provenance des quatre coins du monde, dont beaucoup sont devenus de véritables amis. De mon passage à l'ICA, je retiens surtout le fait que nous partageons tous les mêmes préoccupations et avons à faire face aux mêmes enjeux, où que nous nous trouvions dans le monde.

Bien sûr, les moyens dont nous disposons et le cadre dans lequel nous exerçons notre métier peuvent varier mais nous pouvons tous tirer des enseignements très utiles de la manière dont d'autres ont abordé les différentes problématiques.



Setareki Tale

Ce sont la camaraderie et le phénomène de réseautage que j'ai le plus appréciés. On a souvent tendance à sous-estimer l'importance et la richesse des connaissances que l'on peut acquérir grâce aux relations informelles tissées lors de réunions de l'ICA, dont celles des branches. Ces connaissances ont été vastes et d'une valeur inestimable.



Lewis Bellardo

J'ai bien sûr particulièrement apprécié les échanges et le partage d'informations avec les collègues des quatre coins du monde. Mais ce dont je garde le souvenir le plus précieux ce sont les relations personnelles avec tous ces collègues.



À votre avis, que devrions-nous faire pour encourager les jeunes professionnels à s'engager auprès de l'ICA ?



Colleen McEwen

Il est essentiel d'assurer la participation active de tous les membres, qu'il s'agisse d'institutions, d'associations ou d'individus, dont celle des professionnels de récente ou de fraîche date, pour garantir la pérennité de l'ICA.

Selon mon expérience, les archivistes de la jeune génération sont très orientés « technologie » et ont tendance à préférer la communication instantanée aux publications traditionnelles et aux assemblées et conférences formelles.

Pour bâtir des liens avec ces jeunes professionnels et favoriser leur participation active, l'ICA devra faire preuve de dynamisme en s'ouvrant à de nouvelles formes d'interaction faisant appel à leurs outils de communication de prédilection.



George MacKenzie

Nous devrions tout mettre en œuvre pour faire valoir l'intérêt, l'accessibilité et la pertinence de l'ICA et de ses travaux auprès de tous ses membres, mais surtout auprès des jeunes professionnels.

Les séances de travail du Congrès de Brisbane qui ont permis aux jeunes membres de PARBICA de prendre la parole ont eu un écho positif et le concept pourrait utilement faire des émules lors d'autres conférences ou séminaires. Nous pourrions demander à toutes nos branches et sections de nous faire des propositions quant à la manière d'attirer de nouveaux membres, plus jeunes, et puis mettre en commun les meilleures d'entre elles.



Setareki Tale

La participation active de jeunes professionnels devrait être recherchée à tous les niveaux hiérarchiques de l'ICA, c'est-à-dire au sein des branches, sections et groupes de travail. Si nous pouvons faire naître la passion de l'archivage chez les jeunes archivistes dès leur entrée dans la profession, nous aurons la certitude qu'ils deviendront les futurs défenseurs de notre cause.



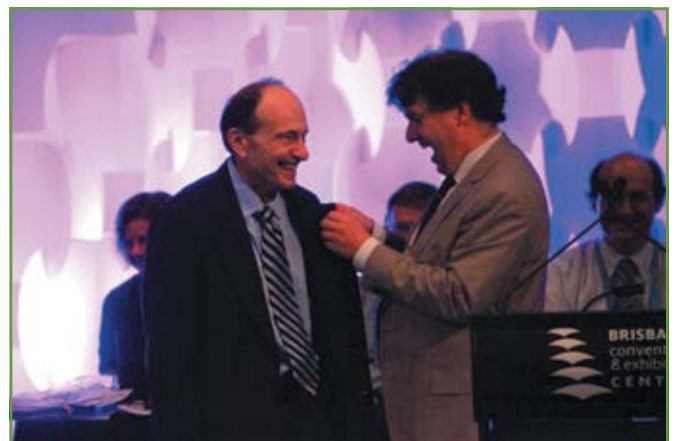
Lewis Bellardo

Les jeunes (et nouveaux) professionnels devraient participer aux travaux de la Commission de Programme dans toutes ses facettes. Je pense que le recours aux reporters volants devrait se poursuivre lors de toutes les conférences annuelles. Les initiatives du FIDA pour développer le mentorat sont aussi une excellente façon de faire participer les jeunes et nouveaux professionnels.

Ami de l'ICA : Setareki Tale.



Ami de l'ICA : Lewis Bellardo.



Quelles sont vos attentes quant aux évolutions futures de l'ICA ?



Colleen McEwen

Je souhaiterais que l'ICA soit largement reconnu comme étant la voix de la communauté archivistique à l'échelle planétaire. Tant les réseaux reliant les différentes associations et institutions nationales d'archives entre elles sont l'une des pierres angulaires de l'ICA, permettant d'entretenir des relations fructueuses et collégiales, tant je souhaiterais voir progresser le nombre de membres individuels et que cette catégorie puisse évoluer dans le sens d'un réseau transculturel véhiculant des échanges d'information et d'idées.

J'aimerais aussi que l'ICA puisse jouer un rôle plus proactif dans la formulation de programmes de recherche et de développement internationaux en matière d'archives, dans l'identification des enjeux, et dans le pilotage de la recherche de solutions.



George MacKenzie

Je pense que les bons processus sont désormais en place, suite aux modifications apportées aux statuts de l'association lors de l'Assemblée générale de Brisbane.

Nous devons encore faire évoluer le programme professionnel – y compris par le biais d'événements permettant de célébrer nos succès et de promouvoir une plus grande participation à travers le monde. La Commission du Programme (PCOM) a réalisé de grands progrès au cours des dernières années, en soutenant bon nombre de projets archivistiques. L'ICA doit également faire d'énormes efforts pour accroître ses revenus, en cherchant non seulement à s'attirer de nouveaux membres mais en envisageant également d'autres sources de financement, par exemple le mécénat.



Setareki Tale

Si l'ICA maintient son cap actuel, en faisant en sorte que tous les membres ressentent bien les avantages de leur participation, il ne devrait pas y avoir de contestation possible. Mais on devrait peut-être se pencher d'ores et déjà sur les moyens permettant d'améliorer les prestations que fournit actuellement l'association à ses membres.

De plus, et non moins important, l'ICA devrait trouver le moyen de stimuler l'implication des parties du monde qui semblent à présent quelque peu détachées de l'organisation.

Enfin, l'ICA devrait sans cesse rechercher les moyens lui permettant de promouvoir et de faire ressortir l'importance de nos travaux auprès de toutes les structures de gouvernance, qu'il s'agisse d'administrations publiques ou d'entreprises. Celles-ci ne mettront à disposition les ressources nécessaires au développement des archives que dans la mesure où les archives seront considérées comme un de leurs actifs.



Lewis Bellardo

Avant tout, l'ICA doit être à l'écoute de ses membres et leur demander en permanence ce qu'ils attendent de l'organisation. Il lui faut s'efforcer de répondre à ces attentes dans la limite des crédits dont il dispose. Il est clair par ailleurs que l'ICA devra trouver des sources de revenu en plus des cotisations de ses adhérents.



International Council of Archives Congress, Australia 2012

Plus de démocratie, gouvernance plus efficace : les nouveaux statuts de l'ICA expliqués

Le 24 août 2012, l'Assemblée générale annuelle de l'ICA réunie à Brisbane a adopté de nouveaux statuts. David Leitch, secrétaire général de l'ICA, expose les raisons des changements et répond à quelques-unes des questions fréquemment posées.

L'ICA a adopté des statuts à Vienne en août 2004, et les voilà remplacés à peine huit ans plus tard. Quelle garantie pouvez-vous nous donner que ces nouveaux statuts auront une plus longue vie ?

Les statuts de 2004 contenaient une foule de détails sur des matières relativement mineures, si bien que de légères évolutions dans la pratique opérationnelle demandaient parfois une complète modification statutaire et l'approbation finale de l'assemblée générale. Dès novembre 2007, les statuts de Vienne ont fait l'objet de sérieux amendements

exigeant l'approbation de l'assemblée générale à Québec. En octobre 2011, pas moins de 14 amendements statutaires ont été nécessaires lors de l'assemblée générale de Tolède pour effectuer la transition relativement simple entre la CITRA fermée et la conférence annuelle ouverte. D'autre part, les nouveaux statuts contiennent des clauses de caractère plus général. Ils seront étayés par des règlements intérieurs précis qui n'exigeront que l'approbation du Comité exécutif et qui permettront à l'organisation d'établir des modifications de façon plus flexible. Dès lors qu'on peut apporter bien plus de changements en modifiant seulement les règlements intérieurs, les statuts eux-mêmes pourront vraisemblablement avoir une vie plus longue.

Quels ont été les buts des instances dirigeantes de l'ICA quand elles ont rédigé les nouveaux statuts ?

Les instances dirigeantes de l'ICA souhaitent que l'organisation puisse opérer plus démocratiquement et plus efficacement, en multipliant les occasions de participation. Leur espoir est que nombre d'institutions et d'individus auront le désir de rejoindre l'organisation pour la première fois. Les nouveaux statuts permettront aux instances dirigeantes de prendre les décisions nécessaires qui permettront à l'ICA de prospérer sans s'enliser dans

des détails administratifs. De cette façon, l'ICA devrait s'ouvrir davantage vers l'extérieur et pourrait passer plus de temps à réaliser des partenariats avec d'autres organisations qui partagent ses objectifs.

Quelles sont les changements apportés par les nouveaux statuts ?

La formulation des statuts a été renforcée à plusieurs endroits mais voici les principales modifications :

1. Les membres institutionnels qui ne sont pas des Archives nationales ont reçu le droit de vote pour la première fois. Les Archives nationales et les associations professionnelles conservent le droit de vote. Les votes des différentes catégories de membres seront soumis à un système de pondération qui fera l'objet d'une ratification finale par l'Assemblée générale.
2. Les pouvoirs du président, des deux vice-présidents élus (Finances, Programme) et du secrétaire général sont mieux définis.
3. Les pouvoirs du Comité exécutif sont considérablement renforcés et le Bureau du Comité exécutif (MCOM) est supprimé. Dans l'intervalle des réunions du Comité exécutif, le président a la possibilité de réunir les responsables élus.



4. Les attributions accrues de la Commission du programme (PCOM) sont clairement définies ; celle-ci a maintenant la responsabilité du contenu professionnel des Conférences annuelles et un rôle renforcé de coordination des activités des organes de l'ICA.

5. Le rôle majeur joué dans l'ICA par les branches régionales et les sections spécialisées est énoncé plus clairement de même que leurs relations avec les instances dirigeantes de l'ICA.

Les nouveaux statuts ne sont-ils pas plutôt antidémocratiques quand ils accordent des pouvoirs accrus au président et au secrétaire général ?

À la différence des anciens statuts qui ne définissent pas du tout les pouvoirs du président, les nouveaux statuts les exposent en détail. Il en va de même pour les pouvoirs des deux vice-présidents élus directement. Les

pouvoirs de ces trois responsables élus sont contrebalancés par un Comité exécutif renforcé de même que par une Commission d'évaluation (l'ancienne Commission d'audit) entièrement indépendante qui peut enquêter sur tous les aspects des activités de l'ICA et a un accès sans limite aux documents appropriés. Les trois principaux dirigeants seront désormais élus tous les quatre ans par les membres institutionnels dans leur ensemble, y compris les membres de la catégorie C.

Le secrétaire général doit avoir un mandat explicite pour maintenir sans difficulté l'efficacité de l'ICA dans les opérations quotidiennes. Un document de délégation de pouvoir adressé par le président au secrétaire général détermine la portée des responsabilités de ce dernier. En plus de la supervision exercée par les responsables élus, le secrétaire général doit rendre des comptes au Comité exécutif dans son ensemble, à la Commission d'évaluation et, finalement, à l'assemblée générale elle-même.

Pourquoi n'avoir pas donné le droit de vote aux membres individuels ?

Les organes dirigeants de l'ICA ont examiné ces arguments avec beaucoup de soin mais ont eu le sentiment que l'extension du droit accordée à plusieurs centaines de membres catégorie C constitue déjà un important pas en avant. La réforme en question devrait ainsi être rôdée avant d'envisager de futurs changements. Cependant, l'octroi du droit de vote aux membres individuels n'a pas été exclu à long terme. En attendant, l'ICA réfléchit à tout un ensemble d'avantages intéressants pour encourager davantage les professionnels de la gestion des archives et de l'archivage à devenir membres individuels pour la première fois, parfois en sus de leur engagement vis-à-vis de leur association nationale.

Beaucoup de travail reste encore à faire sur les règlements intérieurs. Quand ces derniers pourront-ils être prêts ?

Le sous-comité des statuts et le secrétariat de l'ICA travaillent sans interruption à la rédaction des règlements intérieurs prévus dans les nouveaux statuts. La plupart d'entre eux seront vraisemblablement soumis pour approbation à la réunion du Comité exécutif à Blois (mars 2013), le reste devant être traité lors de la réunion d'automne du comité. Comme nous l'avons dit ci-dessus, le système de pondération des votes des différentes catégories de membres fera l'objet d'une ratification finale par l'assemblée générale de 2013. Une fois les règlements approuvés, ils seront publiés sur le site Internet.

Les nouveaux statuts sont maintenant disponibles sur le site Web de l'ICA : www.ica.org/5935/documents-de-reffrence/statuts-de-lica.html

The screenshot shows the ICA website interface. At the top, there are links for 'Member Login', 'Join ICA', and 'Contact ICA'. The main header features the ICA logo and a search bar. Below the header, there is a navigation menu with options like 'Home', 'Discover ICA', 'How we work', 'Professional Programme', 'Resources and events', and 'Networking'. The main content area is titled 'Reference Documents' and displays the 'ICA Constitution' document. A table lists the available documents:

TITLE	SIZE	FILE TYPE	LANGUAGE
ICA Constitution	105 Kb		English
Statuts de l'ICA	105 Kb		French

Below the table, there are social media sharing options and a 'featured' section with a 'spotlight on' section for the International Archives Day in 2012. The footer includes 'ica partners' with logos for various organizations.



David A. Leitch
Secrétaire général
de l'ICA
leitch@ica.org

Déclaration universelle sur les archives : une mise à jour

En un moment capital pour la profession des archives, la Déclaration Universelle sur les Archives (UDA) a été officiellement adoptée au cours de sa 36e session par la Conférence générale de l'UNESCO, le 10 novembre 2011. La déclaration fait écho aux principes de l'UNESCO exposés dans la Charte sur la conservation du patrimoine numérique et, tout comme le programme « Mémoire du monde », elle s'efforce d'assurer la conservation et l'accessibilité universelle du patrimoine documentaire du monde. Avec l'approbation de l'UNESCO, la déclaration est un puissant outil de défense et de promotion des archives permettant d'informer une audience mondiale de leur importance.

Que s'est-il passé depuis lors ?

Section UDA du site Internet de l'ICA

Un travail significatif a été accompli pour développer la présence de l'UDA sur le site de l'ICA. L'UDA a été traduite officiellement en 25 langues ; ces traductions sont disponibles sur le site. Le poster de l'UDA a été mis à jour pour incorporer le logo de l'UNESCO et peut être téléchargé en anglais, en français, en espagnol et en chinois. Un modèle avec les logos de l'UNESCO et de l'ICA peut être obtenu au secrétariat de l'ICA pour réaliser des posters en d'autres langues.

Le Registre de l'UDA

Depuis juillet 2012, il vous est possible d'exprimer votre soutien personnel ou institutionnel à l'UDA et à ce qu'elle représente en signant le registre virtuel de soutien. Vous pouvez y accéder sur <https://icarchives.wufoo.com/forms/register-your-support-for-the-uda/>. A l'heure actuelle, l'UDA a recueilli le soutien d'individus et d'organisations en Italie, Canada, Etats-Unis, France, Mexique, Espagne, Suisse, Australie, Chine, Autriche et 152 autres nations.

Il serait magnifique d'atteindre le million de signatures d'ici le congrès de 2016 à Séoul. Avec 1 445 signatures à ce jour, nous avons un long chemin à accomplir, mais il est encore tôt. Nous encourageons chacun d'entre vous à faire passer la nouvelle dans sa communauté professionnelle locale et au-delà, pour idéalement atteindre les personnes qui n'ont qu'une compréhension assez vague de ce que sont les archives et de ce que font les archivistes.

Congrès de Brisbane

Un atelier d'une demi-journée s'est tenu au congrès de 2012 pour présenter l'UDA et les stratégies de promotion auprès des gens du monde entier. A cet effet, un certain nombre d'outils ont été présentés, dont le registre, les posters et la stratégie promotionnelle en cours (élaborée en 2009). Les réactions ont été très positives, les participants mentionnant qu'ils se sont sentis touchés et enthousiasmés par le message contenu dans l'UDA. Cependant, nombre d'entre eux ont senti qu'il fallait faire plus pour communiquer sur l'UDA et pour montrer aux gens comment elle pouvait être utilisée dans leur environnement professionnel et ailleurs.

Plusieurs des principaux intervenants se sont référés à l'UDA lors du congrès, provoquant ainsi une demande accrue de posters imprimés au stand de l'ICA.

Proposition de Groupe de travail sur l'UDA

L'UDA a suscité à Brisbane un mouvement dynamique de soutien en sa faveur. Pour en tirer profit, des discussions sont en cours afin de mettre en place un « groupe de travail sur l'UDA » qui aura surtout la responsabilité de poursuivre la promotion de l'UDA. Ce groupe aurait pour objectif :

► de promouvoir l'UDA parmi les membres de l'ICA, la communauté



archivistique internationale et le public en général.

► de concevoir et de mettre en œuvre des ressources et des activités pour développer la connaissance et l'usage de l'UDA.

Des informations supplémentaires sur l'UDA sont disponibles sur le site de l'ICA : www.ica.org/13344/la-dclaration-universelle-des-archives/la-dclaration-universelle-des-archives.html



Kim Eberhard
Archiviste,
Franciscan Order of
Friars Minor, Waverley,
New South Wales
archives@franciscans.org.au



Colleen McEwen
Australian Society
of Archivists
tcmcewen@gmail.com

Principes relatifs à l'accès aux archives

Dans son roman *Histoire d'un crime*, Victor Hugo déclare : « On peut résister à l'invasion d'une armée, pas à celle d'une idée dont le temps est venu ». En août 2012, *Les Principes relatifs à l'accès aux archives* ont été adoptés comme lignes directrices pour de meilleures pratiques par le Conseil international des archives ; l'heure était venue.

Les *Principes* ne sortent pas du néant : ils sont le point culminant d'un processus qui a débuté en 1996 par l'adoption du code de déontologie de l'ICA qui établissait la responsabilité des archivistes individuels dans la mise en œuvre des politiques d'accès. Cela fut suivi en 1997 par l'adoption en tant que meilleure pratique de l'ICA du « Plan pour une politique européenne normalisée d'accès aux archives », qui se concentrait presque exclusivement sur les archives de l'État. En 2010, l'ICA a adopté la Déclaration universelle sur les Archives (approuvée par l'UNESCO en 2011), qui comprenait des déclarations sur l'accès. Chacun de ces documents constituait des contributions de valeur mais aucun d'entre eux n'était spécifiquement lié au problème de l'accès à toutes les archives, qu'elle soient produites par l'administration publique ou pas. Les *Principes de l'accès aux archives* comblent cette lacune.

Les *Principes*, dix en tous, commencent avec un principe global établissant l'importance de l'accès aux archives, suivi par sept principes sur les relations entre l'utilisateur et les archives, et conclut avec deux principes sur le rôle de l'archiviste dans le processus déterminant l'accès. Chacun des principes est accompagné par un ou plusieurs paragraphes explicatifs; la déclaration principale plus les paragraphes explicatifs définissent ensemble le principe. Chaque mois, les *Nouvelles du groupe de travail sur les droits de l'homme* de l'ICA présentent un des principes, en fournissant des exemples de la nécessité

des *Principes* et de leur importance. Les numéros antérieurs des *Nouvelles* peuvent être consultés sur www.ica.org/?lid=12315&bid=1082

Quelles sont les prochaines étapes ?

Traduction. En ce moment, les *Principes* sont disponibles sur le site Web de l'ICA en anglais et en français : www.ica.org/13620/botes-outils-guides-manuels-et-lignes-directrices/principes-relatifs-lacces-aux-archives.html. Des traductions en italien, en portugais et en espagnol sont en cours, et une version arabe suivra bientôt, ainsi que les versions chinoise et russe. Des traductions dans d'autres langues sont encouragées ; toutes les versions sont à faire parvenir à Margaret Turner (turner-margaret@hotmail.com), qui gère le programme de traductions de l'ICA.

Application. Un rapport technique suggérant les moyens de mettre en application les *Principes* dans une institution archivistique, sera disponible au début de 2013. Rédigé en anglais, lui aussi sera traduit dans le plus grand nombre de langues possible.

Débat. Le groupe de travail qui a préparé les *Principes* espère que chaque institution d'archives confrontera ses propres pratiques aux *Principes*, et nous encourageons les débats avec les membres du personnel quant à leur gestion des *Principes*.

Programmes. Il a été demandé à chacune des branches de l'ICA d'intégrer une séance sur les *Principes* dans leur prochaine réunion régionale. Le groupe de travail espère que les associations archivistiques feront de même lors de leur réunion annuelle. Et nous encourageons les archivistes à conseiller aux groupes d'utilisateurs – universitaires, généalogistes, utilisateurs expérimentés – à présenter un débat sur les *Principes* dans le programme de leurs associations.

Partage. Le groupe de travail estime important de faire connaître les *Principes* aux chercheurs. Nous aimerions voir figurer une copie des *Principes* à la disposition des chercheurs dans la salle de lecture et voir figurer un lien avec les *Principes* dans le site Internet de l'institution archivistique. Nous espérons créer un « sceau de l'approbation » à placer dans le site Internet des institutions archivistiques pour informer ceux qui le consultent que les politiques de l'institution sont alignées sur celle des *Principes*.

Autres. D'autres suggestions relatives à la promotion des *Principes* sont à l'étude, comme des clips vidéo ou les interventions de personnes expliquant pourquoi l'accès aux archives est important pour elles. Le groupe de travail sollicite sérieusement les idées de tous sur différentes activités de promotion qui peuvent venir en aide à la profession.

Le but de tout effort en matière d'archives, comme il en est débattu dans les *Principes*, est de fournir l'accès aux archives dans des conditions qui satisfassent les besoins légitimes à la fois des institutions et des individus qui les ont produites, et ceux de la recherche publique. La plupart des institutions archivistiques ont une longue histoire de la gestion de l'accès. Les *Principes* permettent aux archivistes d'évaluer leurs pratiques institutionnelles au regard d'un point de référence externe et de pratiquer les ajustements nécessaires. Les *Principes* constituent une base solide pour la pratique, et une référence sur laquelle les archivistes et les chercheurs peuvent se fonder pour avoir un débat mûrement réfléchi sur les conditions d'accès à tout ensemble de documents existant dans les archives.



Trudy
Huskamp Peterson
archivisthp@aol.com

Finances de l'ICA

La première étape de la réforme des cotisations a été présentée à l'assemblée générale qui s'est tenue à Brisbane en août. *Flash* a demandé au vice-président en charge des finances, Andreas Kellerhals, quelles étaient les raisons de ces changements et quelle était sa vision à long terme du financement de l'ICA.

Pourquoi fallait-il réformer le système de cotisations ?

À l'ICA, nos revenus sont presque totalement tributaires des cotisations payées par nos membres, d'où la nécessité de mettre en place un système équitable, transparent et à la portée de tous nos membres. Le système actuel est le fruit de nombreuses évolutions dans le temps. Peu à peu, la logique qui y avait présidé au départ est devenue difficile à comprendre et à expliquer du fait des changements qui sont intervenus au fil des ans pour répondre à des besoins différents.

On m'a donc confié la tâche de revoir complètement ce système de cotisations et, ce faisant, de poursuivre un processus déjà lancé depuis quelque temps. Les préparatifs très détaillés qui avaient déjà été réalisés m'ont beaucoup aidé dans la formulation d'une première proposition relative aux cotisations des membres de la catégorie A1 (archives nationales) qui, fort heureusement, a été entérinée lors de l'Assemblée générale de Brisbane.

Pourriez-vous nous expliquer, dans des termes simples, la base qui va servir désormais pour le calcul du taux de cotisation des membres de la catégorie A ?

La réforme visait essentiellement à réduire globalement les charges financières incombant à ceux qui, jusqu'ici, avaient dû assurer la plus forte contribution, et à permettre ainsi à l'ICA de s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis d'une petite poignée d'états membres. En même temps, il s'agissait de créer un système dans lequel les taux applicables seraient liés de manière logique à des critères fiables, tels que la richesse économique et la démographie d'un pays, ce qui entraînait également la nécessité de tenir compte des évolutions incessantes dans la répartition de la richesse. Par ce biais, on espérait minimiser l'écart entre les montants exigés

d'un membre à l'autre qui, dans l'ancien système, pouvait dépasser les 1 000%.

La diminution qui en résultera dans les revenus en provenance des cotisations va forcément de pair avec la nécessité de faire en sorte que l'ICA puisse bénéficier quand même de revenus suffisants pour réaliser sans entrave ses activités clés – celles-ci devant, cependant, être définies de façon plus précise.

Les membres de l'ICA se déclinent sur toute la gamme, des états riches et fortement peuplés aux pays pauvres et de taille réduite. Dans le nouveau modèle de calcul, les membres de la catégorie A1 sont classés selon une grille comportant un total de douze catégories de richesse et dix catégories démographiques. Le prix minimum de l'adhésion est de 150 €, le maximum (théorique) de 125 000 € (ce tarif ne s'applique pas dans la pratique, aucun pays ne remplissant les critères correspondants de richesse et de démographie), et le maximum effectif est de 73 100 €. De surcroît, l'écart entre l'ancien et le nouveau tarif ne pourra dépasser un maximum de + 20% ou de - 30%.

Par l'intégration d'un élément d'évolutivité dans le calcul des nouveaux taux, nous avons essayé de prévoir au moins un minimum de solidarité. Nous sommes, bien sûr, conscients que la situation financière d'un service d'archives n'est pas forcément à l'image de la démographie et de la richesse du pays où il se trouve. Il pourrait en résulter quelques problèmes mais le phénomène a toujours existé dans le système de cotisations de l'ICA.

Le premier projet de budget 2013, approuvé par l'Assemblée générale de Brisbane, présentait un déficit significatif. L'ICA ne devrait-il pas chercher à équilibrer son budget tous les ans ?

En effet, non seulement l'ICA devrait viser un tel objectif mais il devrait également y parvenir concrètement. Ceci dit, il s'agit

pour moi d'un déficit qui représente en quelque sorte le prix de la transition et qui sera compensé lorsque la nouvelle tarification sera entrée intégralement en vigueur. Les prochaines étapes concerneront la réforme des taux applicables aux archives municipales et territoriales ainsi que de ceux s'appliquant aux associations professionnelles. En parallèle, il faudra également rechercher de nouvelles sources de financement. Les nouveaux statuts prévoient la possibilité de faire appel à des sources autres que les seules cotisations des membres. Il me semble, quant à moi, que les cotisations devraient financer les fonctions clés de l'ICA, celles-ci ne comprenant qu'une partie des activités programme et des projets professionnels. Mais, encore une fois, le débat n'est pas clos.

Pendant combien de temps encore l'ICA pourra-t-il financer les activités professionnelles à leur niveau actuel ?

Plus vite nous serons en mesure de présenter non seulement un budget annuel équilibré mais également des comptes annuels équilibrés, mieux cela vaudra. Mais bon nombre de nos adhérents se trouvent face à une crise économique. Il nous faut donc prévoir une certaine souplesse au plan financier, à ne pas confondre cependant avec un laissez-faire quelconque en la matière. Mais l'ICA devrait éviter – aussi longtemps que possible – de pousser ses membres vers des programmes d'austérité supplémentaires. Le maintien d'un certain niveau d'activité, mêmes si celles-ci ne sont pas directement couvertes par les revenus de l'exercice correspondant, est également essentiel dans la recherche de nouvelles sources de financement.

Nous allons suivre de très près l'évolution de la situation financière en vue de pouvoir présenter des budgets et des états financiers qui ne risquent pas de compromettre la stabilité de



l'organisation. Dans ce cadre, il est également important d'insister sur le fait que l'ICA pourrait perdre un certain nombre d'adhérents, qui n'ont pas réglé leurs cotisations depuis plusieurs années, cette situation étant inacceptable par rapport à tous les autres membres, qui ont toujours payé rubis sur ongle.

Que devrait faire l'ICA en vue de s'attirer d'autres financements à partir de sources externes à l'organisation ?

Nous nous devons d'adopter des démarches plus professionnelles dans notre quête de financements. Dans les années 1990, une partie importante des fonds de l'ICA provenait de financements tiers, essentiellement de sources publiques telles que l'UNESCO. Nous devrions essayer, au moins, de revenir à de telles structures de financement, tout en nous tournant vers le secteur privé. Les archivistes sont des partenaires de premier rang sur le marché de l'information, non seulement parce qu'ils sont les gardiens de documents historiques de toute beauté mais également parce qu'ils disposent de connaissances professionnelles en matière de traitement de l'information et d'archivage. Nous devons exploiter ces connaissances pour forger des partenariats avec des institutions et organisations privées et publiques de premier plan. Pour cela, nous devons également faire ressortir les activités

professionnelles qui mettent en valeur nos compétences et rehaussent notre image de partenaire incontournable et intéressant. Voilà non seulement un nouveau défi mais également une deuxième forme de transition, dans le sens où nous aurons, à l'instar de Copernic à son époque, à nous aventurer en dehors de notre univers cloisonné pour voir dans quel monde nous vivons aujourd'hui.

Dans le long terme, quel est à votre avis la proportion des revenus globaux qui devrait provenir de sources externes ?

Je serais ravi si, à l'avenir, toutes les activités professionnelles pouvaient être financées à partir de sources tierces, provenant de l'intérieur ou de l'extérieur de l'ICA. L'engagement financier constitue la preuve formelle de tous les autres engagements exprimés (souvent à la légère). Je ne vois pas pourquoi il y aurait de problème par rapport aux statuts – nous avons le droit de générer des revenus à partir de produits, de prestations vendues ou concédées sous licence, ou de dons. Il n'y a pas non plus de plafond quant à la proportion des revenus que peuvent représenter de tels financements. Nous devons simplement faire en sorte de ne jamais accepter de contribution pour laquelle il n'existe pas de véritable usage et de ne jamais accepter de financements qui nous obligeraient à entreprendre des activités

allant à l'encontre de la neutralité politique ou de la déontologie de l'ICA.

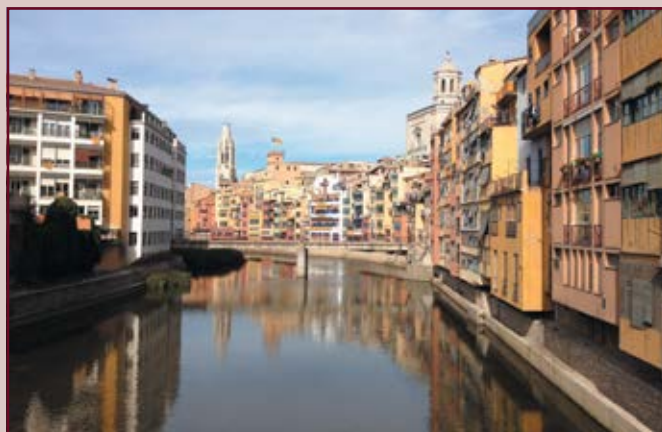
Si nous étions en mesure de revenir à une situation où nos activités professionnelles seraient financées à partir de sources autres que les cotisations des membres, nous serions en contrepartie capables de conforter nos services centraux pour en faire une plateforme d'informations, de connaissances et d'expérience, voire même de soutenir certaines actions de solidarité, le tout en pleine concordance avec les statuts de l'ICA et dans l'intérêt de la communauté globale des archivistes (et des documentalistes).

Le chemin sera, sans aucun doute, long mais nous faisons déjà un premier pas. Il s'agit surtout d'agir au lieu de parler voire même de nous plaindre. Un des principaux obstacles sera celui du changement de mentalité nécessaire pour arriver à une réflexion, non pas en fonction de catégories professionnelles mais en fonction des produits et des biens que nous pourrions commercialiser vis-à-vis des clients et « vendre » politiquement à notre hiérarchie, celle-ci devant non seulement financer toutes les différentes institutions mais également verser sa cotisation à l'ICA.



Andreas Kellerhals
Vice-président de l'ICA,
Finance
andreas.kellerhals@
bar.admin.ch

Préparatifs des conférences annuelles



La ville de Gérone, en Espagne, qui accueillera la conférence annuelle de l'ICA de 2014.

Conférence annuelle en 2014

Les préparatifs de la conférence annuelle de l'ICA de 2014, qui aura lieu à Gérone (Espagne), sont déjà bien engagés. La conférence se tiendra en même temps que la 9^e conférence européenne sur les Archives et la 13^e conférence internationale « Image et recherche », les trois événements étant regroupés sous une seule et même bannière thématique intitulée « Archives et industries culturelles ». La conférence annuelle, en tant que telle, débutera le 13 octobre au matin pour se terminer le 15 octobre à midi. Les réunions de gouvernance de l'ICA se tiendront au cours du weekend précédent et l'assemblée générale aura probablement lieu en soirée. Les modifications ainsi apportées par rapport à l'ancien format de la CITRA font suite à des demandes émises par certains membres et titulaires de charge de l'organisation afin d'éviter que l'événement ne se tienne toute une semaine et une grande partie du weekend. Elles sont également destinées à réduire les coûts liés à la participation aux réunions de l'ICA. Malgré une conjoncture qui s'annonce extrêmement maussade, la conférence de 2014 sera très certainement riche en enseignements professionnels et offrira également l'occasion de découvrir une ville espagnole des plus intéressantes. Le thème choisi permettra d'explorer les différentes formes de partenariat forgées par les institutions d'archives et par les archivistes eux-mêmes avec différentes entreprises industrielles et commerciales, dans le but d'améliorer l'accès aux contenus archivistiques en les rapprochant de populations plus importantes et en modulant les différents supports, formats et interprétations. Pour les

participants, la conférence sera aussi l'occasion de réfléchir à la manière de faire évoluer leurs propres partenariats et projets en vue de mieux viabiliser leurs actifs et d'en accroître la visibilité.

Le thème choisi revêt une grande importance pour les différentes instances de l'ICA et fait suite à deux séminaires en la matière. Lors du premier de ces séminaires, sur les « Activités commerciales dans les archives », organisé en mai 2012 par les Archives nationales du Royaume-Uni, Oliver Morley, son directeur général, a fait remarquer que, depuis quatre ans, les moyens servant à faire rentrer de l'argent dans les caisses des archives, et surtout la manière d'assurer la mise en ligne de façon pérenne d'un maximum de documents évoluent. Le deuxième séminaire s'est tenu à Brisbane en août, en marge du congrès, dans le but de tirer des enseignements du séminaire du mois de mai et de découvrir les études de cas présentées par les Archives nationales des Fidji et par le Bureau des archives de Victoria. Caroline Kimbell, Chef du service de gestion des droits aux Archives nationales du Royaume-Uni, a joué un rôle clé dans l'organisation de ces séminaires et a accepté de faire partie du comité de Programme de la conférence 2014.

Gérone est également une ville riche en histoire, qui remonte à l'époque romaine. Elle recèle bon nombre de musées et de collections d'archives. Cette très belle ville est relativement compacte : le Palais des Congrès se trouve donc à proximité du centre-ville et il y a plusieurs hôtels dans les environs. On peut se rendre sur place par avion, soit directement via l'aéroport de Gérone, soit via l'aéroport de Barcelone avec correspondance par chemin de fer (une heure de trajet de l'aéroport à Gérone).

Conférence annuelle en 2015

Lors de la réunion du Comité exécutif à Brisbane en août dernier, les membres ont confirmé leur désir de confier l'organisation de la conférence annuelle de 2015 à un pays africain. Cette organisation risque de poser problème car, même en Europe et en Amérique de Nord où ont eu lieu jusqu'ici la plupart des CITRA et des congrès, nos membres ont de plus en plus de mal à réunir les ressources nécessaires à la tenue d'une conférence annuelle. Toutefois, l'équipe du secrétariat des conférences est ouverte à toute proposition visant une nouvelle forme d'organisation, et réserverait un accueil favorable aux partenariats composés de plusieurs hôtes, aux éventuelles sponsorisations ainsi qu'aux modèles de financement alternatifs. En cohérence avec les résultats de l'enquête sur la CITRA, l'ICA serait particulièrement content de pouvoir compter sur le soutien et l'engagement des branches régionales et des sections.

Dès le début de l'année prochaine, nous allons lancer l'appel à candidatures en vue de l'organisation de la conférence annuelle de 2015. Au départ, nous n'inviterons que les institutions africaines à poser leur candidature et nous ne manquerons pas de démarcher activement les branches régionales ainsi que les archives nationales africaines.



Margaret Crockett
Secrétaire générale
adjointe, Conférences
crockett@ica.org

L'ICA fait peau neuve !

Petite histoire de la communication visuelle au sein de l'ICA



Jusqu'en 2009, l'ICA ne disposait que d'une représentation symbolique du dieu Janus très librement utilisée par ses membres pour illustrer son image et faire valoir son identité en tant qu'organisation internationale.



international council on archives
conseil international des archives

En 2009, une première étape a été franchie : un graphiste, Raphaël Meyssan (www.editorial-design.org), a été mandaté pour repenser le logotype de l'ICA et définir les règles d'utilisation de cet outil de communication essentiel.

Le résultat de ces travaux a été réuni dans un document intitulé « charte graphique des logotypes de l'ICA ».

Désormais, le logotype officiel du Conseil international des archives serait composé du « Janus » utilisé depuis les origines, auquel serait accolé le sigle « ICA » ainsi que son déroulé traduit dans les deux langues officielles de l'organisation.

En 2011, tous les organes de l'ICA possédaient leur propre logotype construit par déclinaison de ce modèle. Il était temps d'entamer une réflexion plus globale sur l'image de notre organisation.

Vers la création d'une identité visuelle

Au début de l'année 2012, l'ICA s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle pour accompagner les efforts de modernisation et de professionnalisation de l'organisation. Le travail de refonte de notre image a été mené par la graphiste franco-marocaine Zahra Sebti (www.zahrasebti.com) qui a remporté la consultation. Sa mission était d'accroître la visibilité de l'ICA, de clarifier et de renforcer son image en lui

assurant une présence mondiale efficace et cohérente grâce à la création d'une nouvelle identité visuelle forte et représentative de nos valeurs.

Cette réflexion s'est matérialisée par la rédaction d'une charte graphique, document de référence qui récapitule les règles et les principes d'utilisation des différents éléments graphiques (logo, typographies, couleurs...). Son utilisation systématique doit permettre à tous les membres de l'organisation qui le souhaitent de valoriser les contenus produits dans le cadre de nos activités ou encore de créer des outils de communication et de promotion harmonieux et cohérents en toute autonomie.

Une communication renforcée à l'ICA

La création d'une identité visuelle moderne capable de véhiculer internationalement nos valeurs d'expertise et de collaboration est un pas décisif pour notre organisation.

Elle matérialise notre désir de faire entendre la voix des archivistes du monde entier avec encore plus de force et d'acuité et traduit notre volonté de transparence et de professionnalisme. Nous espérons que vous serez nombreux à utiliser ces outils spécialement créés pour répondre à vos besoins de promotion et de diffusion au sein de l'ICA.

La charte graphique de l'ICA est consultable dans son intégralité sur simple demande auprès du secrétariat. Des éléments d'information simplifiés sont également disponibles sur le site de l'organisation à l'adresse <http://icarchives.webbler.co.uk/3878/outils-de-promotion/html>



Inna Touré

Chef de projets communication de l'ICA
toure@ica.org

Le logo de l'ICA se décline désormais en couleur. Le bleu (C:94 M:88 J:30 N:26) et le beige (C:18 M:31 J:36 N:0).



Évaluation de publications : publications de Marian Hoy

La communauté de l'ICA a subi une grande perte avec le décès du D^r Marian Hoy, ancienne secrétaire d'ICA/SAE, à la fin du mois d'octobre 2012. Le travail de Marian et son dévouement à la profession des archives lui ont valu des hommages dans le monde entier. Marian était une habile communicatrice et s'entendait à travailler en réseau, que ce soit par écrit ou en personne. Cet article présente la contribution professionnelle de Marian à travers ses publications.

Marian Hoy a commencé sa carrière aux Archives australiennes(1) en 1983, après avoir obtenu un diplôme en histoire de l'Université nationale Australienne, et un diplôme en archivistique de l'Université du Pays de Galles. Ses premiers écrits ont été publiés dans *Archives and manuscripts*, revue de l'Association australienne des archivistes. Ses deux premiers articles, co-rédigés avec des collègues, s'intéressaient à l'évolution de la pratique en matière de description, et à la gestion du changement lorsque la plus importante institution d'archives d'Australie est passée aux systèmes automatisés à partir de la fin des années 80(2). En 1998, Marian analyse les thésaurus basés sur les fonctions avec David Roberts, en faisant valoir que les fonctions pourraient assurer la liaison entre le langage naturel et le langage de l'administration(3). En 2001, elle étudie la description et les séries électroniques, résumant l'état des pratiques et des normes internationales : elle réaffirme

l'importance de l'approche proposée par le système des séries en matière de description dans l'environnement électronique. Marian présente en 2004, lors du congrès de Vienne, une communication essentielle du point de vue universitaire. Elle y combine son intérêt de longue date pour la formation et le développement en milieu professionnel, et le fruit de ses recherches plus récentes sur les théories de l'apprentissage. Elle y explique précisément les différences entre les normes en matière de compétences, et les principes théoriques nécessaires à l'élaboration de bons programmes de développement professionnel(4).

De la fin de 2009 à la mi-2012 Marian travaille à temps partiel comme responsable de formation et de développement professionnel pour l'association des professionnels de la gestion de l'archivage et de l'information d'Australasie(5). C'est ainsi qu'elle s'implique dans de nombreuses initiatives en matière de formation en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle écrit régulièrement pour la revue trimestrielle de l'association sur des sujets tels que les compétences en matière d'archivage, le mentorat, le démarrage des études et le développement professionnel. Elle y rend également compte des travaux d'ICA/SAE(6). Marian met également ses talents d'éditrice au service de COMMA, dont elle coordonne, pour le numéro spécial sur l'enseignement et la formation, l'évaluation et l'édition des articles(7).

L'aboutissement des publications de Marian trouve son expression dans les recherches menées pour sa thèse de doctorat, inspirée par sa longue carrière en tant qu'enseignante et formatrice professionnelle des Archives nationales

d'Australie, ses études de master en éducation, et sa compréhension de la nécessité d'accompagner et d'encourager le développement des nouveaux venus dans la profession ou dans l'organisation. Marian est convaincue qu'un programme d'initiation bien planifié et bien géré ne peut que profiter à toutes les parties concernées: au nouveau professionnel, qui peut acquérir une bonne connaissance des possibilités de formation et de développement qui lui sont offertes tant au sein de l'organisation qu'à l'extérieur; à l'organisation, qui prend conscience du potentiel de son nouvel employé. Sa thèse de doctorat (2010) est intitulée « *Un autre regard: expériences d'apprentissage de nouveaux professionnels dans les établissements de collecte* »(8). Cette étude analytique lui a permis de suivre 16 professionnels en début de carrière dans des établissements de collecte tels qu'archives, galeries, bibliothèques et musées. Marian a cherché à saisir et à comprendre comment leur expérience, sur une période de deux ans, leur a permis d'appliquer les principes professionnels, d'acquérir des compétences et des connaissances et de développer des relations qui ont facilité l'apprentissage. Ses recherches ont révélé « *la nécessité d'introduire plus de souplesse dans les carrières, les rémunérations et les modèles de promotion, dans un environnement où les avantages pécuniaires sont réduits, les possibilités de promotion limitées, et où l'on démarre de plus en plus souvent sa carrière avec un contrat de travail* »(9).

Marian présente également ses conceptions dans des publications évaluées par des comités de lecture, afin de partager son expertise et d'apporter une base de recherche solide aux débats des professionnels sur des sujets auxquels elle s'intéresse tout particulièrement. Parmi ceux-ci, on peut citer la nécessité d'élaborer et d'utiliser des référentiels métier(10)

(1) En 1998 les Archives australiennes ont été renommées « Archives nationales d'Australie ».

(2) Arnold B., Hoy M. « The CRS Manual », *Archives and Manuscripts*, 1988, 16(2), p. 91-95. Arnold B., Hoy M., Macknight L., « National Database Cooperation: A Case Study », *Archives and Manuscripts*, 1988, 18(2), p. 231-241.

(3) Hoy M., Roberts D., « Understanding government terminology-natural language searching and government thesauri », *Place, interface and cyberspace: Archives at the Edge. Proceedings of the Conference of the Australian Society of Archivists*, Fremantle, 6-8 August, 1998, p.179-203.

(4) Hoy, M. (2004). « Professional development and competency standards », *Archives, Memory and Knowledge Proceedings of the International Council of Archives Congress, Vienna, August 2004*, p. 23-29.

(5) « Records and Information Professionals Australasia », plus connue comme « RIM Professionals Australasia », propose une vaste palette d'activités ayant pour objectif de renforcer la profession des gestionnaires de l'information et de l'archivage (cours, séminaires, projets, publications, visites, etc.). (ndlt)

(6) Hoy M., « Update on the ICA SAE ». *iQ: The RIM Quarterly*, 27(4)17, (2011a).

(7) « CITRA 2009. Archival education and training », *Comma* 2010-1.

(8) Hoy M., *Through their eyes: Experiences of early professional learners in collecting institutions*, thèse de doctorat, University of Canberra, 2010. www.canberra.edu.au/researchrepository/items/74fbd2d7-5415-90dd-c0ff-d91f844c95b4/1/

(9) Hoy M., op.cit., p.309.

(10) Hoy M., « Record-keeping competency standards: The Australian scene », *Journal of the Society of Archivists*, 2007, 28(1), p. 47-65.



Marian Hoy.

et d'établir des états des connaissances professionnelles(11); le mentorat(12); la conception de programmes d'initiation et de stages au sein d'établissements de collecte pour aider au développement des carrières(13); la conception de stratégies d'apprentissage répondant aux programmes de développement professionnel(14); les conseils sur les parcours de formation appropriés à différents niveaux de carrière(15). Marian aimait

(11) Hoy, M. (2008) « Understanding the role, place and potential of the Statement of Knowledge for Recordkeeping Professionals ». *Archives and Manuscripts*, 36(1) 8-31.

(12) Hoy M., « Making the most out of mentoring relationships: Experiences of new professionals ». *Comma*, 2010(1), p. 109-121.

(13) Hoy M., « Building pathways to working with collections: Can internships and student work experience help? », *Australian Academic & Research Libraries*, 2010, 42(1) 29-42.

(14) Hoy, M. « Designing learning strategies for recordkeepers », *Proceedings of the 2nd Asia-Pacific Conference for Archival Educator and Training: The Archival Science and Archival Education in the Electronic Age*, Tokyo, 18-19 October 2006.

(15) Hoy, M., « What Next? How to support professional development in the information sector », in M. Pember & R. Cowan (Eds.), *iRMA Records Management Annual*, St Helens, Tasmania: Records Management Association of

par-dessus tout écouter les nouveaux professionnels parler d'eux-mêmes, et apprendre de leurs expériences(16).

Marian a été elle-même un excellent et généreux mentor, tant avec ses collègues d'ICA/SAE, qu'avec ceux qui ont travaillé sur les projets de traduction de l'« Ensemble de ressources pour la formation des formateurs », ou avec des étudiants-chercheurs qu'elle a encouragés à publier. La meilleure façon d'honorer son travail et sa mémoire consiste à suivre son exemple, à tirer parti de ses travaux et à poursuivre la recherche dans les domaines où elle a identifié des besoins. Selon ses propres termes, il s'agit « d'élaborer des lignes directrices ou des cadres permettant d'aider les individus, les enseignants, les établissements de collecte et les professions à améliorer

Australasia, 2009, p.147-157.

(16) Hoy, M., « Relationships, trust and learning: experiences of emerging professionals working in collecting institutions », *Archival Science*, 2011, 11(3/4) p. 391-408 et Hoy, M. « Early professional learning in collecting institutions: Navigating the opportunities and obstacles », *Archives and Manuscripts*, 2008, 36(2) p.169-188.

l'apprentissage des professionnels. On proposera de poursuivre les recherches sur des questions liées à la prise de fonction, aux plans de développement personnel, aux relations de mentorat, à la collaboration dans le cadre de la formation continue et à des modèles de carrières flexibles pour les professionnels travaillant dans des établissements de collecte et plus largement dans le secteur de l'information »(17).



Karen Anderson
Vice-Présidente de SAE
Karen.anderson@miun.se



Sigrid McCausland
Secrétaire de SAE
sigridmcc@gmail.com

(17) Hoy M., *Through their eyes: Experiences of early professional learners in collecting institutions*, p.303.

« Comma » 2012

Trois volumes de *Comma* ont paru en 2012. Le premier (2010.1) traite de l'enseignement et de la formation, thème d'importance internationale ; il rassemble des articles de membres d'ICA/SAE. Le second volume (2010.2) est un numéro spécial sur les *Archives ibéro-américaines* avec une majorité d'articles en espagnol rapportant les expériences des archivistes en Amérique latine et dans la péninsule ibérique. Enfin, le dernier volume (2011.1) est un numéro spécial sur *les archives et l'archivage en Australasie et en Océanie*, produit en collaboration avec des collègues de PARBICA et dont la publication a coïncidé avec le congrès de Brisbane. Le Comité de rédaction s'est réuni au cours du congrès pour passer en revue les projets de futurs numéros qui comprendront, bien entendu, quelques-unes des communications faites au congrès. Le Comité a également, pour la première fois depuis de nombreuses années, lancé un appel pour des articles généraux et espère que les membres individuels, tout autant que les sections et les régions, répondront sur des matières ayant des perspectives et un intérêt internationaux. En attendant, les prochains volumes (2011.2 et 2012.1) traiteront des normes professionnelles, de leur développement et de leur application (autre thème de préoccupation récurrente pour la profession), et de l'Afrique subsaharienne, dans la série de nos numéros sur les activités régionales.

Margaret Procter
Rédactrice en chef
de *Comma*
mprocter@liv.ac.uk

